Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 17 Juillet 1912. — No. 37

ABONNEMENT
Canada ... $1.00 par année
Etats-Unis ... 1.50 "
Europe (compris le port) ... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Le Duc de Connaught a Saint-Boniface

ADRESSE DE LA VILLE A SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN.

C'est la première fois que la Cité de Saint-Boniface a l'honneur de recevoir dans son sein un illustre prince de la Maison Royale qui préside en ce moment aux destinées du Canada.

C'est avec une bien douce émotion que tous les citoyens de cette cité désirent exprimer à Votre Altesse leur profonde gratitude de cet honneur, et vous assurer en même temps des sentiments de loyauté inaltérable et de parfait attachement à l'auguste Souverain que vous représentez au milieu de nous.

Saint-Boniface a été dans l'Ouest le berceau de la langue française et la mère des institutions catholiques qui ont rayonné jusqu'aux régions arctiques. Nous aimons à le redire ici: nos missionnaires qui ont évangélisé l'Ouest canadien ont enseigné de tout temps le respect et l'affection à la Couronne britannique, qui protège nos institutions. En effet, la fidélité à Dieu implique nécessairement la fidélité au Roi, qui, dans le domaine civil, est revêtu, de par sa volonté, de l'autorité divine. C'est ainsi que la foi chrétienne ajoute un reflet à l'autorité royale.

Nous sommes heureux de pouvoir assurer Votre Altesse de l'harmonie qui existe entre les deux races, française et anglaise qui composent la partie la plus nombreuse de cette Cité. Les énergies caractéristiques de ces deux grandes nationalités, en combinant leurs efforts pour le développement de cette Cité naissante, ne peuvent manquer de lui assurer un avenir prospère.

Il est un souvenir que nous ne saurions passer sous silence en cet anniversaire de la fondation de la colonie de Lord Selkirk. Ce noble Lord comprit que les apôtres de l'Evangile contribueraient puissamment à l'œuvre de colonisation qu'il avait entreprise. Aussi bien, Lord Selkirk, ainsi que sa noble épouse s'intéressèrent à l'envoi des missionnaires vers la Rivière Rouge, et le sol que vous foulez a été donné gratuitement par Lord Selkirk au premier évêque de Saint-Boniface, le regretté Monseigneur Norbert Provencher. Saint-Boniface est heureux de rappeler le souvenir de ce Lord si distingué, à la mémoire duquel nous désirons rendre notre tribut de reconnaissance et d'admiration.

Permettez-nous de vous prier de présenter à la Duchesse de Connaught ainsi qu'à la Princesse Patricia l'expression de nos sentiments d'attachement et de profond respect.

LA CITÉ DE SAINT-BONIFACE.

RÉPONSE DE SON ALTESSE

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie beaucoup des hommages que vous avez adressés à la duchesse de Connaught et à la princesse Patricia; et je regrette que la duchesse n'ait pu, pour cause de santé, être avec nous aujourd'hui.

Je suis heureux de visiter la ville de Saint-Boniface, qui fut le berceau de la civilisation canadienne-française dans le Nord-Ouest.

C'est pour moi un vif plaisir de vous entendre dire que les relations des deux races ici sont amicales, car l'harmonie des races est un facteur d'importance considérable dans le développement du Dominion.

Ce sera pour moi un plaisir de transmettre à Sa Majesté le Roi l'expression de votre loyauté; et je vous suis reconnaissant du bon accueil que vous m'avez fait.

La Visite du Gouverneur-General

Son Altesse Royale le duc de Connaught a ouvert l'exposition, mercredi dernier avec toute la pompe qui accompagne la royauté.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Cameron, Sir Rodmond Roblin, premier-ministre de la province, les membres du gouvernement, la magistrature, le conseil de ville, les corps publics, les ordres de l'Etat, en un mot, entouraient le Duc de Connaught.

Depuis cette date, l'Exposition est un centre d'anination facile à imaginer. A coté de l'exhibition proprement dite, qui est intéressante autant que variée, les fêtes se succédent aux fêtes. Le gouverneur-général et son Altesse Royale la princesse Patricia, sa fille, se prêtent à toutes les démonstrations avec une bonne grâce qu'on ne se lasse pas d'admirer.

A Winnipeg même, on célèbre sans relâche la visite des hôtes illustres que l'exposition nous a amenés.

Les rues pavoisées et l'illumination merveilleuse redisent continuellement aux représentants de la famille royale l'attachement qu'on ressent dans l'ouest pour la Couronne, pour la personne du souverain, pour les institutions britanniques.

Le duc de Connaught a visité Saint-Boniface hier. Brillament escorté, il s'est rendu à l'hôtel-de-ville, où Son Honneur le Maire Berry lui a fait officiellement les honneurs de la ville. L'adresse officielle a été lue à Son Altesse par M. C. Dussault, assistant-greffier en l'absence de M. Côté. Nous publions l'adresse et la réponse du Duc. Le Gouverneur a quitté l'hôtel-de-ville, avec la princesse Patricia, au son du canon et de fanfares brillantes. Notre royal visiteur a daigné ensuite visiter l'hôpital où les religieuses et les malades lui ont témoigné les marques d'une vive reconnaissance pour cet acte gracieux.

L'adresse de l'hôpital a été lue par M. le docteur Lachance

Pendant leur séjour à Winnipeg, le duc de Connaught et la princesse Patricia logent à la résidence de l'honorable Robert Rogers.

LE 14 JUILLET

La colonie française de St Boniface et de Winnipeg a célébré dimanche la fête nationale de la France.

Nos frères de la vieille patrie ont fait une excursion à bord l'Alberta, au parc Riverside.

Malgré un gros temps gris qui a plané sur nous toute la journée de dimanche, l'excursion a été très gaie, très réussie par conséquent. Il y eut sports variés. M. Grymonpré, le distingué président de la Société, présida toute cette fête.

Vive la France! Vivent nos frères de France devenus nos compatriotes!

L'Union-Metisse

C'était fête nationale pour la population métisse, mardi dernier.

Cette fête a débuté par une messe solennelle à la cathédrale, cette messe fut chantée par le R. P. Lacasse avec diacre et sous-diacre.

M. Roger Goulet, président, occupait un fauteuil à l'avant de l'église, entouré d'officiers et de dignitaires.

La quête a été faite par M. et Mme Guillaume Charette.

Dans l'après-midi il y a eu pique-nique patriotique à St-Vital. La foule était nombreuse, malgré la pluie de la matinée. Des courses et sports ont amusé les pique-niqueurs. Le député du comté, M. Bernier, qui désirait beaucoup assister à cette fête, en a été empêché par les funérailles de M. l'abbé Bourret à Ste Agathe et par le déraillement d'un train qui a retardé son retour à la ville.

Nos frères métis font preuve d'un patriotisme plus alerte que jamais Bravo.

Une Opinion sur les Elections de la Saskatchewan

La Patrie

Le résultat de l'élection de la Saskatchewan, comme celui de l'élection fédérale de 1911, a surpris même le parti victorieux Le ministère Scott s'attendait à être maintenu en office par une majorité d'une dizaine de voix; le scrutin lui à donné une majorité qui dépassera trente voix. Les conservateurs avaient quatorze sièges sur quarante-un, dans l'ancienne législature: ils en conservent, dans la nouvelle, à peine une douzaine, sur cinquante-cinq.

Durant la lutte, les questions d'intérêt locale ont été réléguées au dernier plan, et la bataille a été livrée sur une question du ressort fédéral: la réciprocité.

M. Haultain et ses partisans paraissent avoir oublié d'attaquer le gouvernement Scott et de mettre à nu les actes les plus répréhensibles de son administration.

Le verdict d'hier montre que la Saskatchewan est satisfaite de son administration et qu'il ne lui semble pas que le temps soit venu de changer de maitres.

La lettre de M. Taft, qui a causé une indignation profonde parmi nous, parce qu'elle nous révélait le désir des Américains de faire de notre pays une dépendance des Etats-Unis, ne paraît guère avoir troublé l'âme de nos concitoyens de l'Ouest.

Et pour accentuer leur attitude, les partisans de M. Scott ont fait leur campagne en criant: "Nous sommes de l'Ouest avant tout."

Cette façon de s'isoler et cet entêtement des électeurs à défendre une politique reconnue préjudiciable aux provinces de l'Est devraient inspirer à la population du Dominion des inquiétudes pour l'avenir.

L'Ouest canadien s'est depuis un certain nombre d'années développé beaucoup plus rapidement que l'Est. Dans le prochain Parlement, l'Ouest aura quinze députés de plus, et l'Est cinq de moins. Et nous entrevoyons dans un avenir pas très reculé un temps où l'Ouest exercera à la Chambre des Communes une influence prépondérante.

Si l'Ouest montre alors les mêmes dispositions de chercher à servir ses interêts particuliers, sans égard aux intérêts généraux du pays, qu'adviendra-t il de la Confédération?

En continuant d'adhérer en apparence à la politique que le peuple a condamnée au mois de septembre, la Saskatchewan fait preuve d'imprévoyance. Le principe de la protection a assuré jusqu'ici le développement de l'industrie nationale dans les provinces de l'Est. Mais les provinces de l'Ouest devraient plus énergiquement que les autres tenir à la protection puisque l'industrie, qui est parvenue à une robuste adolescence dans l'Est, est, dans l'Ouest, seulement à sa naissance. Par suite, ce sont les nouvelles provinces qui auront d'ici à un certain nombre d'années le plus besoin d'être protégées contre la concurrence américaine.

Moins que jamais, du reste, on aurait raison de demander un abaissement du tarif de douane canadien, puisque tout indique qu'à brève échéance, le tarif américain sera abaissé sans que nous soyons tenus de donner quoi que ce soit en retour.

Les organes libéraux à Montréal, à Toronto et ailleurs chercheront sans aucun doute à exploiter au profit du partie le verdict de la Saskatchewan. Mais ils se font illusion s'ils croient que cela suffira à faire oublier le verdict du 21 septembre.

Le Canada et l'Empire

Paroles prononcées par M. R. L. Borden à un banquet du Royal Colonial Institute à Londres:

"Nous sommes venus avec un mandat du peuple canadien discuter des questions d'une grande importance pour l'Empire... C'est un lieu commun de dire que l'existence de l'Empire dépend essentiellement de sa prépondérance navale. Il nous a aussi paru que cette prépondérance ne peut être conservée que par une marine unie; un seul Roi, un seul drapeau, un seul Empire, une seule et puissante marine: voilà notre idéal. La défense du drapeau et de l'Empire se présente à nous sous un double aspect: la possibilité d'un danger immédiat dans les conditions présentes, et la question plus épineuse et plus complexe d'une coopération permanente à le défense de l'Empire sur les mers. Cette seconde considération pose sous une forme concrète le problème de la constitution et de l'organisation future de l'Empire. Qu'il me suffise en ce moment de dire que tout grand pays qui entreprendra de participer d'une manière permanente à la défense de l'Empire devra avoir voix dans les conseils qui décideront de la paix ou de la guerre.. Le Canada est prêt à faire pleinement sa part pour le maintien de l'unité impériale.."

La France et L'Allemagne

Pendant que l'Angleterre répond à l'activité de la marine allemande en construisant de nouveaux dreadnoughts, la France étudie le problème d'augmenter l'effectif de son armée en proportion du nombre de régiments que sa voisine crée chaque année. A ce sujet, voici ce que dit en résumé, l'un de nos échanges:

Le parlement allemand a voté dernièrement une loi qui crée deux nouveaux corps d'armée. Comment la France y répondra-t-elle? C'est ce qu'on a demandé au ministre de la guerre, M. Millerand, au palais Bourbon.

Bien qu'il ait été avocat et soit destiné sans doute à le redevenir, M. Millerand n'est pas l'homme aux grands, discours Sa fonction actuelle semble lui avoir enseigné "l'imperatoria brevitas." Il a répondu en quelques minutes, mais son exposé a été aussi catégorique et précis que possible.

D'abord, comme il convenait, le ministre a affirmé "qu'il n'y a aucune raison de craintes sur le maintien de la paix auquel est si fortement attaché la démocratie française". Tout discours d'un membre du gouvernement commence par cette affirmation de rigueur. Mais les efforts d'un ministre de la guerre doivent tendre à maintenir l'armée en mesure de faire face en tout temps à l'épreuve suprême en vue de laquelle le pays fait tant de sacrifices. Il y a des problèmes d'ordre moral, que M. Millerand ne perd pas de vue, et qui ne sont pas les moins importants; il y a aussi les questions techniques.

Si la France ne peut plus augmenter directement ses effectifs, parce que la matière manque, elle peut y arriver par d'autres procédés. ainsi les réengagements. Il y a aujourd'hui dans l'armée 95.000 sous-officiers et soldats réengagés pour trois, quatre ou cinq ans. On pourra accroître ce chiffre en augmentant et en précisant les avantages assurés aux vieux soldats.

Puis, a dit M. Millerand, "il faut user des ressources en hommes que nous offrent nos possessions africaines. Il faut le faire avec beaucoup de prudence et de tact. Il ne faut pas hésiter à le faire et c'est ainsi que, notamment en ce qui touche les troupes noires, je me suis mis d'accord avec le ministre des colonies pour utiliser. et cet année et l'année prochaine, un effectif assez élevé d'hommes demandés à l'Afrique occidentale française qui nous apporteront pour l'Algérie et surtout pour le Moroc un secours précieux"...

Ainsi est posée la fameuse question de "l'armée noire". M. Millerand sent très bien tous les périls du recrutement colonial. Il se défend d'y recourir pour la défense de la métropole Les soldats de l'Afrique occidentale seront employés dans les pays barbaresques. Ils permettront de ne pas distraire, pour la rude campagne du Maroc trop de troupes continentales.

La grande revue de Spithead

Londres, 10—Environ 315 vaisseaux de guerre de tous modèles et de toutes dimensions, en rade de Spithead, ont été passés en revue aujourd'hui par les membres de la Chambre des Communes et des Lords. M. Robert Laird Borden premier ministre du Canada avec ses collègues J. D. Hazen, ministre de la marine, C. J. Doherty, ministre de la justice et L. P. Pelletier, maître général des postes ont assisté à l'inspection. C'était une des plus fortes flottes, sinon la plus forte, qui se soit jamais assemblée, disent les dépêches, et cependant beaucoup de vaisseaux demeurent encore dans les ports; ceux de la huitième escadre de bataille, de la septième, de la dixième, de la onzième aussi bien qu'un certain nombre de vaisseaux, en chantiers pour réparations.

Les invités ont fait le tour de l'escadre à bord de petits cuirassés que l'amirauté avait mis à leur disposition.

Les manoeuvres d'été auront lieu dans la mer du Nord.

La flotte est divisée en deux équipes, rouge et bleue: cette dernière, sous les ordres du prince de Battenberg, et l'autre, l'équipe d'attaque, est sous le commandement de sir George Callaghan.

Un acte de gentilhommerie de W. J. Bryan

Helena, Montana, 11—Afin de ne pas déplaire à Mme Taft, le grand orateur William Jennings Bryan a consenti à retrancher de sa fameuse résolution Ryan-Belmont-Morgan toute allusion blessante pour le président William Taft, lors de la convention de Baltimore.

Telle est la déclaration faite par Robert F. Rose, d'Helena, ancien secrétaire privé de Bryan, et son sténographe confidentiel à la convention de Baltimore.

Ayant appris, déclare M. Rose, que Mme Taft assistait à la convention, M. Bryan par considération pour elle, enleva de sa résolution censurant Morgan et Belmont, toute allusion pour le président des Etats-Unis. Aussi, quand on lui demanda s'il avait agi délibérément en retranchant du texte de sa résolution la partie à l'adresse du président Taft, M. Bryan répondit simplement:

"Mme Taft occupait une loge, et je ne voulais pas qu'elle eut à supporter la moindre humiliation: c'est pourquoi j'ai biffé le passage contenant la part prise par M. Taft dans les moyens adoptés par la convention nationale républicaine".

Le célèbre homme d'Etat qu'est M. Bryan sait au besoin allier aux qualités du politique, la galanterie la plus courtoise du parfait gentilhomme.

La consommation de liqueur et du tabac

La consommation des liqueurs est en moyenne un gallon par tête, celle de la bière sept gallons par tête et chaque habitant du Canada fume en moyenne trois livres de tabac.

D'après le dernier rapport du revenu de l'Intérieur, la population du Canada consomme plus de bière, de liqueurs et fume plus de cigares, de cigarettes et de tabac d'une année à l'autre. Pour l'année fiscale 1911, la consomation des liqueurs a été de 7,901,000 gallons de spiritueux soit une moyenne par tête de population d'environ un gallon, comparée à trois pintes l'année précédente. La consommation de la bière équivaut à une moyenne par tête de population de près de sept gallons comparé à cinq gallons l'année précédente. La consomation du tabac est non moins remarquable. La moyenne par tête de population a été d'à peu près trois livres. La consomation des cigarettes a été de 82,663,841 et celle des cigares de 552,118, 242, ce qui est une augmentation de vingt pour cent sur les chiffres de l'année précédente.

Le Plus Haut Gratte-Ciel du Monde

Le 4 juillet, sur un coup de sifflet parti du 49e étage du nouveau gratte ciel "Woodworth," situé à Broadway et Perk Place, le drapeau étoilé fut hissé au sommet d'un mât placé au 52e étage du colossal édifice, qui a 775 pieds de hauteur. Des milliers de personnes massées dans les rues, ont assisté à cette cérémonie.

Le "Woodworth Building" est, après la tour Eiffel, le plus haut édifice du monde. Quand il sera terminé il aura coûté $13,500,000

Le terrain représente, à lui seul, une somme de $4,500,000. Les fondations ont coûté un million, et la construction 8 millions.

La masse des matériaux employés représente un poids de 250,000 tonnes.

Il fut commencé en novembre 1910, d'après les plans de l'architecte Cass Gilbert.

Sur les $13,050,000 nécessaires à sa construction, huit millions ont été fournis par des capitalistes français, ce qui fait qu'on peut dire que les deux plus hauts édifices du monde, la tour Eiffel et le "Woodworth Building," sont la propriété de Français.

Il y aura environ 2,000 bureaux dans l'édifice, qui nécessiteront un personnel de 10,000 employés. Pour ses fenêtres, il faudra pour plus de 5millions de vitres.

Le plus haut bâtiment du monde a été nommé d'après M. F. W. Woodworth, né à Watertown, New-York, de parents pauvres, et qui se lança dans les affaires de New-York en 1825, avec un bazar d'objets à cinq et dix sous, bazars répandus aujourd'hui à profusion dans tout le pays.

Les Decorations

Nous félicitons les autorités municipales de la ville des décorations faites à l'hôtel de ville à l'occasion de la visite du Gouverneur-Général. Tout avait fort bon air: illumination, drapeaux, tentures et banderolles de fêtes.

L'archevêché, l'hôpital et les maisons qui se trouvaient sur le parcours du carosse royal avaient aussi revêtu de magnifiques parures.

Mariage

On annonce pour le 23 prochain le mariage de M. Henri Boux, de cette ville, avec Mademoiselle Olivine Lamoureux, de Saint-Norbert.

La bénédiction nuptiale aura lieu mardi matin, à 4 heures. Messe chantée par le Rév. M. G. Cloutier. Parents et amis respectueusement priés d'y assister.—H. Lamoureux.

Condoleances

C O. F.

A une assemblée regulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques la resolution suivante a éte adoptée.

Proposé par le frère Michel Toupin appuyé par le fr. J. A. S. Chaussé qu'il soit résolu.

Que la Cour Taché No, 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec regret la mort de Monsieur Rocan Sr. vénérable père des Frères Maxime Jr. et Gustave Rocan.

La Cour prie les frères éprouvés et leur famille d'accepter l'expression la plus vive de ses sincères et profondes sympathies.

Que copie de la présente leur soit transmise ainsi qu'a la presse.

J. A. Prendergast,
Sec-Archiviste.

Achetez le maintenant. Il est presque certain que durant ces mois d'été vous aurez besoin de remède "Chamberlain's Colic, Cholra, and Diarrhoea". Achetez le maintenant et soyez prêtes pour cette éventualité. En vente chez R. A. Mc Ruer.











LES VISITEURS

Sont venus en très grand nombre cette année pendant l'Exposition, voir notre magnifique assortiment de bijoux, et les acheteurs furent nombreux.

La Poupee de Wilhelmine

La reine Wilhelmine des Pays-Bas, que ses sujets continuent à appeler la "petite reine" est, sans contredit, la souveraine qui peut se réjouir de la plus grande popularité et de l'attachement le plus complet de son peuple. En Hollande, tout père de famille considère la reine comme le premier de ses enfants; tout célibataire regarde le dernier rejeton de l'illustre maison d'Orange comme une sœur chérie.

Ce touchant attachement trouve sa source dans la simplicité, la bonté et la bienveillance de la descendante de Guillaume le Taciturne.

Peu mondaine, peu artiste, consacrant ses loisirs à la pratique de la religion protestante, elle ne s'occupe que d'être bonne mère et bonne épouse, sans se soucier du reste.

Elevée sévèrement, elle est restée peu expansive, mais toujours aimable et prévenante, trouvant toujours le mot allant droit au cœur de ceux de ses compatriotes qui ont l'honneur de se trouver en contact avec elle.

Ce qui suit donnera au public français une petite idée de la souveraine, qui rend actuellement visite à Paris et aux Parisiens.

Aux mois de juillet 1891, j'avais organisé, au Kursaal de Scheveningen (la grande station balnéaire hollandaise), la première Exposition internationale de Poupées, dont le succès fut tellement triomphale qu'elle fit accourir toute la Hollande au bord de la mer, et que, depuis, on en a organisé dans l'Europe entière, au grand bénéfice des pauvres nécessiteux.

La reine Emma ayant manifesté le désir de faire visiter l'Exposition par la princesse royale, je demandai à Sa Majesté la permission d'offrir à sa fille une poupée en souvenir de sa visite.

—Je vous accorde cette faveur, fut la réponse de la reine-mère, mais à la condition absolue que vous ne lui en offriez pas une qui soit trop belle ou qui vous coûte trop cher. Je ne veux pas donner des goûts de trop grand luxe à l'enfant.

Douze ou quatorze années plus tard, je suis invité à passer quelques jours dans les propriétés que le peintre possède près d'Apeldoorn, où se trouve le château royal.

L'artiste et moi, nous faisons une promenade matinale dans le superbe bois lorsque, au tournant d'une route, nous nous trouvons en face de la petite reine, qui conduit sa voiture.

Arrêtant son cheval, elle tend la main au célèbre peintre et lui dit:

—Vous profitez du beau temps pour prendre un bain d'air, monsieur Ten Cate?

—Parfaitement, Majesté.

—Et pour faire admirer les beautés de notre bois à l'ami qui vous accompagne?

—En effet, Majesté.

—Comment trouve-il ce pays?

—Si Votre Majesté voulait me permettre de la présenter, il pourrait renseigner personnellement Votre Majesté.

—Le présenter? Mais c'est inutile. N'est-ce pas M. Shurmann? Je le connais très bien.

Profondément étonné, je regarde la reine, qui continue sur un ton enjoué:

—C'est lui qui m'a donné la plus belle poupée que j'aie jamais possédée. Vous savez que je n'ai jamais été gâtée sous ce rapport. J'ai toujours gardé un souvenir attendri de cette belle "Parisienne" et du donateur.

Il est donc tout naturel que je n'aie pas oublié le nom de votre ami, que je crains bien jamais assez remercier de la joie qu'il m'a procurée lorsque j'étais enfant. Puisqu'il n'est jamais trop tard pour exprimer sa reconnaissance, j'espère qu'il me permettra, aujourd'hui encore, de lui dire merci du fond du coeur.

Jos. J. Shurmann.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir à préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

PELERINAGE
A
Ste-Anne-des-Chenes

Un couvoi spécial laissera la gare Union, à Winnipeg, à 8 heures du matin,

Jeudi, 1er Aout

arrêtera à St-Boniface, Navin et Lorette, et quittera Ste-Anne-des-Chênes pour revenir à 5 30 de l'après-midi.

Prix du passage, aller et retour:

Adultes........ 75 cents
Enfants........ 40 cents

Les pèlerins sont priés d'apporter une collation pour le midi. Comme nous ne voulons pas d'encombrement, le nombre des billets est limité. Ils seront mis en vente chez le portier de l'archevêché. On ne pourra pas se les procurer aux gares du chemin de fer.

ARTHUR BÉLIVEAU, ptre.

Si vous avez une Maison a Louer, une Propriete a Vendre, Annoncez dans LE MANITOBA.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.
JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man.
W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

De Retour

Monsieur et madame Noël Bernier sont arrivés samedi de leur voyage de noces.

Notre rédacteur reprendra son poste au journal la semaine prochaine.

M. l'abbé Bourret

C'est pour nous un devoir pénible que d'enrégistrer ici le décès de M. l'abbé Bourret, curé de Ste Agathe.

M. Bourret a succombé samedi à une maladie qui, avec des alternatives de hausse et de baisse nombreuses, a duré pendant de longues années. Il y a quelques mois, le curé de Saint Norbert devait voler soudain au secours de son voisin agonisant; on croyait alors le curé de Ste-Agathe perdu. Il revint à la vie; et en novembre dernier la paroisse de Ste Agathe fêtait le 25ème anniversaire de prêtrise de son pasteur et pouvait lui souhaiter en toute confiance un touchant *Ad Multos Annos*. Hélas! le mal a repris plus intense, et il a conduit en quelques jours M. le curé Bourret au tombeau.

M. Bourret avait succédé à M. l'abbé Samoisette il y a déjà de longues années. Depuis cette date il a travaillé avec un zèle inlassable pour sa paroisse. Sous sa direction l'église s'était achevée, un presbytère nouveau, digne de cette riche paroisse, avait fait place à l'ancien; un couvent,—le grand et beau couvent des Sœurs de Jésus-Marie—s'était installé dans Ste-Agathe. Bref les œuvres du prêtre défunt furent nombreuses. Cet homme qui était l'humilité personnifiée, était un apôtre très actif du bien. Sa paroisse a témoigné sur son tombeau une douleur profonde.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin. Toute la paroisse a fait escorte à la dépouille mortelle Mgr Dugas a chanté la messe de requiem Un clergé nombreux était présent.

Nous offrons à nos amis de Ste-Agathe nos vives sympathies.

Chronique de la Province

LAC DU BONNET, MAN.

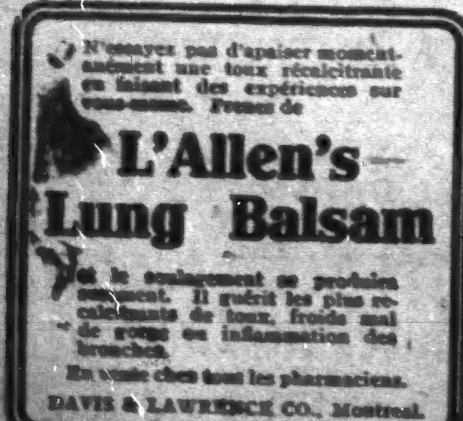
13 juillet, 1912.

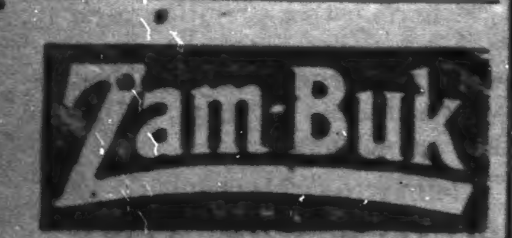
Le premier juillet avait lieu au Lac du Bonnet le pique-nique annuel et traditionnel. Comme toujours les dames de l'endroit se sont dévouées et à elles revient tout le mérite du succès.

A cause de nombreuses occupations dans ses autres missions notre zélé et infatigable curé, Mons. l'abbé L. de G. Bélanger était absent, ce fut une raison pour la paroisse de montrer tout le dévouement possible afin de faire du pique-nique un succès, ce qui n'a pas manqué. Notre curé à son retour sera assurément fier de sa petite mission.

Cent piastres ($100.00) a été le profit net.

Témoin





LA DYSPEPSIE LE RENDAIT MALHEUREUX

Souffrances atroces, jusqu'à ce que "Fruit-a-tives" l'eut guéri

Des centaines de personnes se font un plaisir de témoigner des propriétés curatives de ce célèbre remède de fruits, "Fruit-a-tives". A ceux qui souffrent d'indigestion, de dyspepsie ou d'autres maux d'estomac, cette lettre de M. Stirling, le courtier d'immeubles bien connu d'Ontario Ouest, indique comment se guérir vite et sûrement.

GLENCOE, ONT., 15 AOUT 1911.

"Fruit-a-tives" m'a fait tant de bien, quand je souffrais de l'affreuse dyspepsie, que je veux vous en parler.

"Bien que dans le passé la dyspepsie m'ait fait souffrir terriblement, je jouis maintenant d'une parfaite santé. "Fruit-a-tives" a opérée la guérison tant désirée".

N. C. STIRLING.

"Fruit-a-tives" guérira jusqu'aux derniers vestiges de l'indigestion, la dyspepsie, l'acidité stomacale, le gonflement, malaise après les repas, excès de bile et constipation.

"Fruit-a-tives" est le seul remède au monde qui soit fait de jus de fruits et d'excellents toniques.

50c. la boîte, 6 pour $2.50. Boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyé, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Chez Nous et Autour de Nous

On demande une servante chez madame T. A. Bernier, 147 avenue Provencher.

M. A. J. Reese et Moore, de Winnipeg ont acheté la propriété de Mr A. Lancelin rue, Marion pour $10.150.00 net

—M et Mme Antoine Gauvin sont arrivés lundi d'un voyage d'un mois dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—Le propriétaire de l'Hotel St. George a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il s'est procuré les services d'un bon barbier coiffeur et promet entière satisfaction.

Durant les mois de l'été les mères de jeunes enfants devraient toujours surveiller tout relachement de boyaux. De sérieuses maladies peuvent être ainsi évitées. L'on peut dépendre sur le remède "Chamberlain's Colic, Cholera, and Diarrhoea". En vente chez R. A. Mc Ruer.

ON DEMANDE

Une maitresse ou un maitre d'école pour enseigner dans l'école du village de Ste-Elizabeth. Adresser leur application à M. le curé Rocan, Ste-Elizabeth, Man.

Filles Demandées

Emploi permanent. S'adresser à la "WINNIPEG PAPER BOX CO., coin de la rue King et Avenue Henry, Winnipeg.

FROTTEZ CET ENDROIT ENDOLORI AVEC LE LINIMENT DU PERE MORRISCY.

Et Arretez la Douleur Immediatement.

Dans toute maison, il arrive que les habitants souffrent de maladies, douleurs, contusions, engelures, brûlures, roideur des jointures, rhumes de poitrine, maux de gorge, douleurs musculaires et autres maux semblables. Il faut manquer certainement de jugement si on souffre même du moindre de ces maux, quand il existe un remède sûr et effectif.

Le Père Morriscy, ce fameux prêtre-médecin, a réussi spécialement à préparer une prescription pour le soulagement immédiat de ces maux. Des milliers de familles garde constamment à la maison, en cas de besoin urgent, une bouteille de Liniment du Père Morriscy.

Ce liniment, différant de la plupart des autres, produit une sensation agréable et possède une odeur pure et hygiénique. C'est un splendide liniment pour faire des frictions, vu qu'il rend la peau douce et souple en ne la brûlant pas. Plus encore, il va directement au siège du mal et il n'en reste qu'une infime quantité sur la peau.

Pour le rhumatisme et le mal de dos, le remède No 7 du Père Morriscy est un aide puissant; pour les cas de mal de gorge et de rhume de poitrine, il se complète par le remède bien connu "No 10."

On devrait toujours avoir le liniment à la portée en cas de besoin. 25c la bouteille, chez votre pharmacien ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd. Chatham, N.B. 49F



LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUBREUIL.

"Une grave maladie m'avait tenue trois mois au lit et laissée sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, tant j'avais de maux de tête, de palpitations de cœur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Dès les premières semaines je me sentis plus forte; chaque jour m'apportait une vigueur nouvelle. J'avais un excellent appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais depuis longtemps privée, me reposait, me reconfortait totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu'auparavant." — Mme D. DUBREUIL, 554 rue Drolet, Montréal.



Mlle M. POULIN.

J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête ne me quitttait pas ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assidument. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ramenèrent mes forces. J'eus ensuite des couleurs; j'acquis de l'embonpoint et me remis au travail avec joie. — Mlle M. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe: "Aide-toi et le Ciel t'aidera." Ce dicton populaire est certainement plus consolant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes. Dans ce siècle de progrès où l'intelligence, surtout la fortune et voire la beauté se disputent, avec tant d'acharnement, les plaisirs, la gloire et le bonheur de l'existence, combien n'est-il pas important, pour faire une lutte sérieuse à tant de rivalités, de posséder, ou plutôt d'être doué de ces grandes qualités qui en imposent tout d'abord à cause de leur éclat extérieur.

Et chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé? Prenez la plus humble d'entre celles-là, la plus pauvre, si vous le voulez, si sa constitution est bonne, si elle est pleine de vigueur, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Et en agissant ainsi, vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.



Mme RAYMOND BELANGER

Par ma négligence à me traiter, mon estomac qui, depuis deux ans, fonctionnait bien mal, devint de plus en plus capricieux et les intestins de même. Durant ce temps j'avais perdu beaucoup de forces et c'est lorsque je me suis sentie continuellement lasse, sans vigueur, abattue, que je songeai à prendre les Pilules Rouges. J'étais déjà mieux à la quatrième boîte et au bout de quelques mois, ma guérison était parfaite. Mme Raymond Bélanger, 53 Austin Lowell, Mass.



Mlle B. PRUD'HOMME

"J'étais très nerveuse, toujours insouciante et de mauvaise humeur. Je n'avais pas d'appétit et souffrais de douleurs dans les reins, les membres et la tête, tout cela dû à des irrégularités. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui eurent un merveilleux résultat. Je revins à la santé rapidement, mes nerfs se calmèrent, je repris mon appétit, ma gaieté et, depuis un an, je n'ai pas eu à me plaindre d'aucune indisposition. Je suis grasse, colorée et en parfaite santé." — Mlle B. PRUD'HOMME, 298 rue Bréboeuf, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



BEBE CASTELLO

Une préférence bien légitime pour **LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE**

J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Avec cela, le bébé se porte bien et se développe facilement. — Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.